

PROVINCE DE QUÉBEC36^e LÉGISLATURE1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 5 NOVEMBRE 1999

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 5 novembre 1999

Aujourd'hui, à seize heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- | | | | |
|-------------------|---|-------------------|---|
| n ^o 18 | Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie James | n ^o 41 | Loi abrogeant la Loi sur les grains et modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et d'autres dispositions législatives |
| n ^o 27 | Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux en matière d'accès au dossier de l'utilisateur | n ^o 49 | Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec |
| n ^o 31 | Loi modifiant le Code de procédure civile | n ^o 50 | Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives concernant le travail des enfants |
| n ^o 34 | Loi modifiant le Code civil en matière de nom et de registre de l'état civil | n ^o 66 | Loi permettant la mise en oeuvre d'ententes avec les communautés mohawks (<i>titre modifié</i>) |
| n ^o 36 | Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec | n ^o 74 | Loi concernant le mandat des administrateurs de certains établissements publics de santé et de services sociaux |
| n ^o 38 | Loi modifiant le Code civil relativement à la publication de certains droits au moyen d'avis | | |

- n^o 195 Loi modifiant la Loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi
- n^o 196 Loi concernant le régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.